

L'information diffusée via le réseau EWS est en premier lieu destinée à tous les professionnels du secteur socio-sanitaire qui entrent en contact avec des usagers de drogues. Cette information est destinée à être diffusée auprès de leur public d'usagers de drogues mais n'est pas destinée à une diffusion dans les médias.

## DRUGS - EARLY WARNING SYSTEM - SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

### ➤ Trois décès suite à la consommation d'opioïdes de synthèse

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) nous a informés de la survenue **en Flandre** de trois décès liés à la consommation d'opioïdes de synthèse probablement achetés sur Internet.

Ces substances ont été utilisées il y a plusieurs décennies dans un contexte de recherche et sont réapparues récemment comme alternatives aux opiacés illégaux classiques (héroïne, morphine). Les victimes étaient apparemment des consommateurs de nouveaux produits de synthèse (NPS) achetés sur Internet comme **legal highs ou research chemicals**.

#### Premier cas

Un jeune homme d'une vingtaine d'années est décédé en mars 2017 après une injection fatale de U-47700. Il n'était pas connu comme usager d'opiacés classiques (héroïne, méthadone...) mais était apparemment un usager régulier de NPS achetés sur Internet.

#### Deuxième cas

Un jeune homme d'une trentaine d'années est décédé en mai 2017 après avoir consommé par voie nasale une poudre contenant de l'acrylfentanyl, un dérivé légal du fentanyl. D'autres NPS ont été retrouvés à son domicile, notamment du N-ethylhexedrone (une cathinone de synthèse).

#### Troisième cas

Un jeune homme d'une trentaine d'années est également décédé en mai 2017, suite à l'injection d'une poudre contenant de l'ocfentanil, de la caféine et du paracétamol. De nombreux NPS ont été retrouvés à son domicile (etizolam, diclazepam, desoxypradol, U-47700, etc.), ce qui suggère qu'il en consommait régulièrement.

**L'ocfentanil et l'acrylfentanyl** sont des **dérivés du fentanyl**, un analgésique **50 à 100 fois plus puissant que la morphine**. Les usagers rapportent des effets moins euphorisants que ceux de l'héroïne. Ces substances sont actives à des doses inférieures à 1 milligramme, ce qui augmente fortement le risque de surdose. L'ocfentanil est interdit en Belgique et a déjà été impliqué dans un décès en avril 2015 (Alerte\_4\_2015). L'acrylfentanyl a quant à lui été impliqué dans une cinquantaine de décès en Europe en 2016, principalement survenus en Suède.

Le **U-47700** est un opioïde de synthèse environ **10 fois plus puissant que la morphine**. Les usagers rapportent des effets similaires à ceux de l'héroïne, mais de plus courte durée, avec des doses de quelques milligrammes. Cette substance a déjà été impliquée dans un décès en Belgique en janvier 2016 (Alerte\_1\_2016).

Lorsqu'ils sont consommés en quantité excessive ou en combinaison avec d'autres dépresseurs (héroïne, alcool, benzodiazépines, etc.) les opioïdes de synthèse peuvent provoquer une **dépression respiratoire** pouvant conduire au **décès** de l'utilisateur. L'administration de **naloxone** est le seul antidote efficace en cas d'overdose.

## CONSEILS DE REDUCTION DES RISQUES POUR LES CONSOMMATEURS

1. Si vous achetez un produit psychoactif en rue ou en discothèque, soyez prudent car des NPS circulent parfois sur le **marché noir** des drogues classiques. En cas de doute et par prudence, mieux vaut commencer par une **quantité largement inférieure** à la dose habituelle.
2. Si vous achetez un produit sur Internet ou sur le Darknet, ne prenez pas pour argent comptant ce qui est mentionné sur le site de vente. Renseignez-vous sur la **fiabilité du site ou du vendeur**, tout en restant critique et prudent même en cas d'avis positifs. **Ces produits sont commercialisés sans normes de contrôle sanitaire** (produits inconnus et non-testés, dosage approximatif et variable suivant les lots, risque d'erreurs d'étiquetage, etc.).
3. Si vous avez acheté un NPS, pensez à la faire tester, afin de confirmer sa composition. Pour plus d'informations, adressez-vous au **service de testing** de l'asbl Modus Vivendi, situé au lieu d'accueil Modus Fiesta à Bruxelles (permanence testing tous les vendredis de 18h30 à 21h30. Pour plus d'informations : [www.modusvivendi-be.org](http://www.modusvivendi-be.org)). Des tests rapides à usage unique peuvent aussi être achetés dans le commerce (en ligne) afin d'être utilisés par vos soins.
4. Informez-vous au préalable sur les effets et le dosage de la substance que vous avez l'intention de consommer via les **forums spécialisés** tels que [Psychonaut.com](http://Psychonaut.com), [Psychoactif.org](http://Psychoactif.org) ou encore [Erowid.org](http://Erowid.org).
5. Effectuez votre dosage en utilisant une **balance de précision** (en milligrammes) et si possible la méthode de **dilution volumétrique**. Ces substances ne se dosent pas de manière approximative et certaines d'entre elles peuvent être mortelles à partir de quelques milligrammes !
6. Nous vous conseillons de faire au préalable un **test allergique** en consommant une dose infime du produit. Vous pourrez ainsi vous assurer que votre corps n'est pas allergique à cette substance. Ensuite, augmentez la dose progressivement.
7. Ne consommez pas de NPS avec d'**autres substances**, y compris l'alcool et les médicaments, en raison du **risque d'interaction** ou de **surdosage**.
8. **Éviter de sniffer** les NPS car ils sont souvent néfastes pour la muqueuse nasale et parce que les effets surviennent de manière très brusque. Mieux vaut les consommer par voie orale en « parachute ».
9. Ne consommez pas ces substances de manière régulière car les **effets** de la prise répétée sont généralement **inconnus**.
10. Veillez à ne **jamais consommer seul** afin que quelqu'un puisse vous aider en cas de problème.

### EN CAS DE MALAISE :

- ✓ Appelez d'urgence les secours: formez le n°100 (numéro d'appel d'urgence en Belgique) ou le 112 (numéro d'appel d'urgence en Europe).
- ✓ Décrivez exactement ce que la personne a consommé: soyez rassuré, les équipes médicales travaillent dans la confidentialité et le respect du secret professionnel, sans risque de poursuites judiciaires.
- ✓ Décrivez l'état de la personne comme suit: est-elle consciente ou inconsciente? Respire-t-elle ou non? Son cœur bat-il ou non?

Pour toute question sur cette alerte, contactez Eurotox : [info@eurotox.org](mailto:info@eurotox.org)

Pour toute question relative à votre consommation, contactez anonymement Infor-Drogues au **02/227.52.52** ou via l'e-permanence : [www.infordrogues.be](http://www.infordrogues.be)